

ment de Jacques Cardoze, tout en la mettant à l'abri de la justice des hommes, a aussi empêché les juges de s'arrêter à un certain détail du procès qui est demeuré inaperçu, mais qui, s'il eût été attentivement étudié, aurait fini par mettre sur la trace du second meurtrier.

—Cet autre complice était Nicole, n'est-ce pas, qui disparut si étrangement la nuit même du meurtre ?

—Non. Comme son père, Nicole était innocente. Un hasard fatal voulut que cette nuit-là, une heure avant le crime, la Cardoze se fit enlever par son fiancé, le docteur Perrier. En fuyant de la maison paternelle, elle ne se doutait guère que la justice devait bientôt la poursuivre comme coupable de meurtre.

François de Valnac, à l'époque de la mort de M. de Gabrinoff, était trop jeune enfant pour avoir rien su de ce procès dont Berthe avait pris soin de ne laisser aucun bruit arriver jusqu'à lui. Mais quand Bricard, cinq années auparavant, était venu dissiper son ignorance, ce jeune homme s'était procuré un des comptes-rendus de l'affaire publiés jadis par tous les journaux, et, sur ce document, il avait tenté de reconstruire le véritable drame que le sacrifice de Jacques avait empêché de se révéler en son entière vérité. C'était donc sur cette donnée seule qu'il connaissait ou croyait connaître le passé. Aussi, en entendant Bourguignon attester l'innocence de Nicole Cardoze, il hasarda une objection.

—L'aveu complet du père a fait acquitter la fille, mais, dans l'acte d'accusation que j'ai lu, la culpabilité de Nicole ressort bien visible d'un fait.

—Lequel ?

—N'est-ce pas elle qui a écrit à M. de Gabrinoff ce billet qui l'a fait accourir au rendez-vous nocturne où la mort l'attendait ? L'existence de cette lettre n'a été, il est vrai, que soupçonnée, à cause des cendres de papier brûlé que Bricard vit sur le parquet de la chambre de son maître en y entrant le lendemain. D'où l'on a conclu que M. de Gabrinoff avait été attiré au rendez-vous par une lettre qu'il avait anéantie avant son départ.

—Ceux qui ont ainsi conclu avaient parfaitement raison... Seulement, ils se trompaient en croyant que le billet avait été écrit par Nicole... Je vous jure que la Cardoze n'en a jamais tracé un seul mot, prononça lentement Bourguignon.

—Ainsi tu es de ceux qui supposent qu'une lettre fut l'amorce du guet-apens ?

—Je fais mieux que de supposer, j'en suis certain.

Il y avait un tel ton d'assurance dans cette réponse du domestique que M. de Valnac le regarda tout stupéfait.

—Ma certitude vous semble singulière, n'est-il pas vrai ? interrogea le vicillard.

—Quand tout le monde, à cause des cendres, soupçonne seulement qu'un billet a pu exister... comment se fait-il que, toi, tu affirmes son existence d'une façon aussi péremptoire ?

Bourguignon eut un sourire triste.

—Pour peu que M. le comte y tienne, ajouta-t-il d'une voix grave, je puis aussi lui en apprendre le contenu.

—Tu le sais donc ? s'écria Francis en tressaillant de surprise.

—Si je ne connaissais pas le vrai coupable, comment pourrais-je vous affirmer que Nicole est innocente et que ce n'est pas Mme de Gabrinoff qui a frappé son mari ?

—Et que contenait cette lettre ? demanda M. de Valnac avec une douloureuse curiosité,

Le valet parut d'abord hésiter, puis d'un ton qui se fit doux et mélancolique :

—En pensant à ce que vous fait souffrir ce passé que vous ne connaissez pourtant que bien imparfaitement, je n'ose vous le dévoiler tout entier.

Le comte se leva brusquement de son fauteuil et vint à Bourguignon, sur les épaules duquel il appuya ses mains fébriles.

—Écoute-moi, vieil ami, dit-il. La somme de mes tortures ne peut plus être dépassée. Tant horrible que soit la vérité, je veux la connaître, car, si étrange que doive te paraître le motif de ma funeste insistance... j'ai besoin, à côté de la terreur qui emplit mon âme, qu'un fait, qu'un incident... que sais-je ?... vienne me prouver que Berthe, tant coupable, a pu être entraînée par une menaçante circonstance.

Une seconde fois, le vicillard remua la tête et il répondit :

—Ne gardez pas cette espérance, monsieur le comte. Mme de Gabrinoff n'a pu agir sous la pression d'aucun événement inattendu... car toutes les circonstances du meurtre, c'est elle-même qui les a fait naître.

Francis retomba anéanti sur son fauteuil.

—Ainsi, sauf son féroce dévouement pour moi, rien, dans le passé, ne plaide pour ma sœur ? balbutia-t-il.

Comme le jeune homme, après avoir achevé ces mots, regardait le vieux serviteur dans les yeux, en semblant implorer qu'il lui laissât la plus minime illusion, Bourguignon demanda de sa voix calme :

—M. le comte désire-t-il connaître le contenu de ce billet que brûla M. de Gabrinoff avant de se rendre au rendez-vous où la mort l'attendait ?

—Est-ce donc une réponse à ce que je viens de te dire ? bégaya François, secoué par l'épouvante d'avoir encore à apprendre quelque nouvelle infamie.

—Oui, c'est une réponse, dit le domestique, sans pitié pour la souffrance du jeune homme.

M. de Valnac s'affaissa blême sur son fauteuil et, se voilant encore la face de ses mains, il prononça bien bas :

—Parle donc ? Je suis résigné à tout entendre.

—Je ne puis vous garantir les mots exacts des phrases, mais je vous jure que le sens du billet était celui-ci : " A deux heures du matin, près de la maison du garde Cardoze, si M. de Gabrinoff veut venir rôler cette nuit dans son parc, il arrivera en tiers au rendez-vous que la comtesse y a donné à son amant. "

En écoutant le valet, Francis avait brusquement relevé la tête et une lueur de joie s'était subitement allumée dans son regard.

—Dis-tu vrai ? s'écria-t-il.

—Sur mon honneur, oui.

—Ainsi Berthe a tué ou fait tuer son mari pour éviter d'être elle-même frappée par lui, continua de Valnac avec une fiévreuse vivacité. Merci, vieil ami. Merci de me donner cette sorte d'excuse que mon désespoir cherchait au crime de ma sœur. Au lieu de la voir combinant de sang-froid et exécutant sans hésitation le meurtre de son mari, j'éprouve une triste joie à apprendre que la mort de M. de Gabrinoff, non préméditée par Berthe, a été le résultat d'une de ces terribles et imprévues nécessités où, pour se soustraire au trépas, on se fait meurtrier. Le crime de ma sœur est toujours épouvantable, mais, au moins, il perd ce lâche caractère d'un guet-apens où l'on égorge de sang-froid sa victime...